



Société anonyme à Conseil d'administration au capital social de 590.914 euros
Siège social : 1 rue Columbia, Parc d'Ester, 87280 Limoges
487 597 569 R.C.S. Limoges
(la « Société »)

**DEMANDE D'ENVOI DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS
VISES A L'ARTICLE R.225-83 DU CODE DE COMMERCE**
(Art. R225-88 du Code de commerce)

Je soussigné(e),

NOM et Prénom :

Demeurant :
.....

Adresse électronique :
.....

Propriétaire de action(s) sous la forme :

- Nominative (1)
- Au porteur, inscrites en compte chez (2) :

.....

demande que me soient adressés les documents et renseignements visés à l'article R.225-83 du Code de commerce concernant l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire convoquée pour le **jeudi 16 juin 2022 à 11 heures**, au siège de la Société, 1 rue Columbia, Parc d'Ester, 87280 Limoges, au format suivant :

- papier
- fichiers électroniques à l'adresse mail indiquée ci-dessus

Fait à

Le

Signature

(1) : en vertu de l'article R.225-88 alinéa 3 du Code de commerce, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 dudit Code à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.

(2) : renseigner les coordonnées de l'établissement teneur de compte ; le demandeur doit justifier de sa qualité d'actionnaire par l'envoi d'une attestation de détention des titres délivrée par l'intermédiaire habilité (article R.225-88 alinéa 2 du Code de commerce).



Société anonyme à Conseil d'administration au capital social de 590.914 euros
Siège social : 1 rue Columbia, Parc d'Ester, 87280 Limoges
487 597 569 R.C.S. Limoges
(la « Société »)

**DEMANDE D'ENVOI DES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS
VISES A L'ARTICLE R.225-83 DU CODE DE COMMERCE**
(Art. R225-88 du Code de commerce)

Je soussigné(e),

NOM et Prénom :

Demeurant :
.....

Adresse électronique :
.....

Propriétaire de action(s) sous la forme :

- Nominative (1)
- Au porteur, inscrites en compte chez (2) :

.....

demande que me soient adressés les documents et renseignements visés à l'article R.225-83 du Code de commerce concernant l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire convoquée pour le **jeudi 16 juin 2022 à 11 heures**, au siège de la Société, 1 rue Columbia, Parc d'Ester, 87280 Limoges, au format suivant :

- papier
- fichiers électroniques à l'adresse mail indiquée ci-dessus

Fait à

Le

Signature

(1) : en vertu de l'article R.225-88 alinéa 3 du Code de commerce, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 dudit Code à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.

(2) : renseigner les coordonnées de l'établissement teneur de compte ; le demandeur doit justifier de sa qualité d'actionnaire par l'envoi d'une attestation de détention des titres délivrée par l'intermédiaire habilité (article R.225-88 alinéa 2 du Code de commerce).